

PRÉSENTATION DE DISPOSITIF

COMMENT CHOISIR UN SÉJOUR LINGUISTIQUE ?

Un séjour linguistique est une alternative de plus en plus appréciée par les jeunes qui souhaitent assimiler une langue étrangère. Cette formule présente un grand nombre d'avantages à condition de bien choisir parmi les nombreuses offres qui existent sur le marché.

Choisir l'organisme

Se tourner vers un organisme possédant une licence d'agrément de voyage ou l'agrément tourisme offre de sérieuses garanties.

Le recours à un organisme agréé facilite certaines démarches : réservation de billets pour le transport, obtention de visa...

Deux fédérations regroupent des organismes offrant des gages de qualité et de sérieux : L'OFFICE et l'UNOSEL

Opter pour des organismes certifiés « NF Services », cette marque s'obtient au terme d'une démarche volontaire des organismes auprès de l'AFNOR et assure non seulement la conformité aux normes en vigueur mais aussi des critères de qualité supplémentaire correspondants aux besoins des jeunes et de leur famille

Combien de temps partir, choix des formules ?

Pour que le séjour à l'étranger soit efficace, mieux vaut partir au moins 2 semaines, et de préférence loger au sein d'une famille. Quel que soit l'organisme, des cours de langue étrangère sont généralement prévus. Ils sont organisés par demi-journées, le reste du temps étant consacré à des activités sportives ou à des visites touristiques.

Séjours linguistiques de courte durée : Séjour allant de 1 à 4 semaines.

- Séjour classique : Ce séjour linguistique comprend des cours de langue en demi-journée et des activités sportives et culturelles en groupe. L'hébergement est proposé le plus souvent en famille d'accueil.

- Séjour en collège : comprend des cours de langue en demi-journée et des activités sportives et culturelles en groupe. Le type d'hébergement est ici collectif (résidence, internat). Ce séjour est recommandé lors d'un premier séjour à l'étranger ou pour des enfants encore timides ou peu autonomes. L'encadrement est permanent.

- Séjour en immersion : Comme son nom l'indique, c'est un bain linguistique qui permet de s'immerger dans la vie quotidienne d'une famille (pas de cours) à tout moment dans l'année. Le séjour est déconseillé lorsqu'il s'agit d'un participant timide ou peu autonome.

- Séjour en immersion « one to one » : Appelé également « cours particuliers » ou « English at home », c'est un programme de cours particuliers sur mesure qui se déroule chez un professeur qualifié pour l'enseignement de sa langue maternelle.

- L'Echange : La famille du jeune français reçoit un étranger du même âge. En retour, le jeune Français est accueilli par la famille étrangère pour une durée égale et dans les mêmes conditions.

- Séjour intensif : s'adresse à des participants motivés souhaitant progresser rapidement ou ayant un objectif précis. Certains séjours sont dédiés à la préparation aux concours aux grandes écoles, à la préparation aux examens étrangers, ou au perfectionnement professionnel. L'hébergement peut être collectif ou en famille d'accueil.

- Séjour à thème : propose des cours de langues associés à des activités sportives, culturelles, ou artistiques.

- Voyage éducatif scolaire : à l'initiative d'un professeur ou d'un chef d'établissement, il est pris sur le temps scolaire

- Séjour éducatif et culturel de vacances : séjour de type « colonie » qui a pour destination un pays étranger suscitant un fort intérêt culturel. Il comprend, entre autres, des visites et des excursions.

Séjours linguistiques de longue durée : Séjours de 3 à 12 mois

Il inclut une scolarisation dans un établissement d'enseignement du pays et une famille d'accueil, la plupart du temps bénévole. Il s'adresse principalement aux jeunes lycéens et nécessite une préparation de qualité.

- Trimestre, semestre, année scolaire en lycée : propose de suivre un programme de scolarité en lycée à l'étranger. L'hébergement peut être collectif ou en famille d'accueil.

- Séjour en université : séjour linguistique post-bac concerne tous les niveaux de langue. Les programmes sont variables : cours et activités, hébergement soit sur le campus soit en famille. Selon le niveau de langue acquis, l'étudiant pourra suivre des cours de langues pour étrangers au sein de l'université, et/ou des cours universitaires avec les jeunes du pays.

- Ecole de langue : se déroule dans un centre de formation international. Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés pour enseigner la langue à des étrangers.

D'autres formules telles le bénévolat ou volontariat, les séjours au pair, les jobs ou stages en entreprise à l'étranger sont une manière de réaliser un séjour linguistique à l'étranger.

Plus d'information, se reporter aux rubriques suivantes :

- Bénévolat / volontariat : www.cribij.fr rubrique « Volontariat à l'étranger »

- Séjour au pair www.cribij.fr rubrique « Partir au pair à l'étranger »

- Jobs en entreprise à l'étranger : www.cribij.fr rubrique « Travailler à l'étranger »

- Stages en entreprise à l'étranger www.cribij.fr rubrique « Faire un stage à l'étranger »

Où partir ?

L'anglais étant la langue vivante la plus étudiée par les collégiens et lycéens, les pays anglophones sont davantage sollicités que les autres. La Grande-Bretagne reste d'ailleurs la destination phare lorsque l'on pense séjour linguistique junior. Vous pouvez opter également pour l'Irlande, Malte, mais aussi pour les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, la Nouvelle Zélande et l'Afrique du Sud. De même, outre l'Espagne qui connaît un fort succès, le Mexique, le Costa Rica, l'Equateur sont des destinations qui peuvent intéresser toute personne désireuse d'une immersion totale dans la langue espagnole. Pour une courte durée, mieux vaut en revanche privilégier les destinations européennes. Les formalités à accomplir sont légères. A partir de 1 mois de séjour, des destinations plus lointaines peuvent être envisagées.

Les demandes pour les séjours linguistiques étant nombreuses, mieux vaut s'y prendre tôt.

Des conseils en plus

L'Office national de garantie des séjours et stages linguistiques organise chaque année à Paris, le Salon des séjours linguistiques et voyages scolaires. Au rendez-vous : des exposants organisateurs de séjours, offices de tourisme, associations, magazines spécialisés... L'occasion de s'informer pour préparer au mieux son futur voyage linguistique.

Plus d'informations :

<http://www.loffice.org/>

Sources

<http://www.onisep.fr/>

<http://www.loffice.org/fr/conseils-pratiques/formules-proposees>